

## 18 avril – Journée internationale des monuments et des sites

### Thème pour 2019 : Paysages ruraux

#### A propos de la journée

En 1982, l'ICOMOS a déclaré le 18 avril comme Journée internationale des monuments et des sites. L'UNESCO a approuvé cette création l'année suivante lors de sa 22<sup>e</sup> Conférence générale. Depuis lors, le 18 avril est une journée de célébration et de promotion du patrimoine culturel et une occasion de sensibiliser le public à sa diversité, à sa pertinence, à sa vulnérabilité, et aux besoins et aux avantages de sa conservation. Chaque année, l'ICOMOS propose un thème central pour les célébrations et les activités organisées par les Comités nationaux et scientifiques de l'ICOMOS, ainsi que par d'autres organisations souhaitant également célébrer et sensibiliser le public au thème proposé. En 2019, le thème est **Paysages ruraux** – thème lié à celui du Symposium scientifique 2019 de l'ICOMOS sur le patrimoine rural qui se déroulera en octobre à Marrakech, au Maroc (voir [notre page internet](#) sur le Symposium et l'appel à propositions).

La Journée internationale des monuments et des sites de cette année offre aux Comités nationaux et scientifiques internationaux l'occasion de sensibiliser l'opinion à la pertinence des paysages ruraux, aux enjeux de leur conservation, aux avantages que procurent ces efforts et aux liens intrinsèques qui existent entre paysages ruraux et développement durable. La Journée représente une occasion sans équivalent de favoriser la communication et de nouer des liens avec les communautés tout en reconnaissant leur implication dans la création, l'existence, l'évolution et la richesse de ces paysages ruraux et, sans nul doute, dans leur conservation.

#### Que sont les paysages ruraux ?

Dans les « [Principes concernant les paysages ruraux en tant que patrimoine](#) » de l'ICOMOS, adoptés par l'Assemblée générale de l'ICOMOS en 2017, les paysages ruraux sont définis comme des « zones terrestres et aquatiques coproduites par une interaction homme-nature utilisées pour la production d'aliments et d'autres ressources naturelles renouvelables, via l'agriculture, l'élevage et le pastoralisme, la pêche et l'aquaculture, la foresterie, la cueillette d'aliments dans la nature, la chasse et l'extraction d'autres ressources, telles que le sel. Les paysages ruraux sont des ressources multifonctionnelles. En même temps, toutes les zones rurales ont une signification culturelle qui leur est attribuée par les personnes et les communautés : toutes les zones rurales sont des paysages ». Les paysages ruraux englobent une accumulation croissante de patrimoines matériels et immatériels en constante adaptation aux impératifs environnementaux, culturels, sociaux et politiques et économiques. Ils sont le type le plus commun de paysage culturel continu.

Pendant des siècles, même des millénaires, les paysages ruraux ont maintenu un équilibre entre les activités humaines et leur environnement. Une multitude d'actions quotidiennes ont dans certains cas entraîné une évolution modérée et, dans d'autres, des transformations radicales dues à des modifications des méthodes de production, des avancées technologiques ou des mutations économiques et politiques. Le patrimoine qui en résulte présente des témoignages de différentes périodes, constituant un ensemble riche et complexe de patrimoines matériels, immatériels et vivants qui continuent à changer, se transformer et évoluer, et le feront tant que le paysage rural restera vivant.

#### Le rôle des communautés dans la conservation des paysages ruraux

Alors que le taux de population urbaine est en hausse et a atteint un chiffre global de 54,82% en 2017, la population des zones rurales continue également de croître, malgré sa diminution en termes de pourcentage. Cela a un double effet dans les zones rurales et, alors que certaines zones sont en train d'être abandonnées, d'autres souffrent de pressions humaines. De plus, nous ne pouvons pas ignorer l'empreinte écologique des

zones urbaines sur les zones rurales et les changements de paysages ruraux induits par cette empreinte, ainsi que leurs conséquences pour l'environnement et les communautés.

Certaines des principales caractéristiques qui définissent les paysages ruraux sont leur fragilité et leur usage. Tout changement dans les conditions qui soutiennent le paysage vivant et en évolution peut impliquer une transformation spectaculaire, voire un abandon ou une perte totale d'un paysage, mais c'est la conservation de son usage qui permet à son patrimoine matériel et immatériel de survivre.

Les paysages ruraux pourraient bien être le domaine principal des pratiques de conservation dans lesquelles les communautés et la participation sont les plus pertinentes. La conservation des paysages ruraux met l'accent sur la relation entre patrimoine et société, ainsi que sur les avantages évidents et directs que la conservation du patrimoine a non seulement pour les communautés qui ont créé, modifié et supporté ces paysages ruraux, mais également pour la société qui laissent leur empreinte écologique sur ces paysages – c'est-à-dire pour nous tous. C'est ce qui rend la conservation des paysages ruraux non seulement importante, mais fascinante.

### **Comment les Comités de l'ICOMOS peuvent participer**

Les comités de l'ICOMOS sont invités à organiser le 18 avril des activités sur le thème des **Paysages ruraux**, dans le but de sensibiliser le public à ses valeurs et sa conservation. Voici quelques exemples d'activités possibles : conférences, affichages, entretiens, communiqués de presse, tables rondes, visites de biens du patrimoine, promenades du patrimoine, campagnes sur les réseaux sociaux, etc. Les comités de l'ICOMOS sont invités à inviter les communautés locales à participer activement à cette célébration.

#### **Partager sur les réseaux sociaux**

Comme en témoigne le trafic sur les réseaux sociaux le 18 avril dernier, il s'agit de l'un des meilleurs moyens de diffuser des idées pour la protection du patrimoine culturel et de communiquer sur les activités organisées pendant la journée. Cela permet à tous nos membres et amis de participer à la sensibilisation et au partage du grand enthousiasme généré par le 18 avril.

Les Comités et les organisateurs d'événements dédiés au 18 avril sont invités à publier des informations sur leurs activités sur les chaînes des médias sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn) et à les associer aux hashtags suivants :

#18April

#ICOMOS

#rurallandscapes

#IcomosIDMS2019

N'hésitez pas à traduire les « hashtags » dans votre langue locale si cela vous semble approprié.

Cela permettra au Secrétariat international d'identifier vos articles et messages, et d'en partager une sélection sur les comptes officiels de l'ICOMOS :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Instagram](#).

Vous pouvez poster des photos et des informations sur vos événements, sur les paysages ruraux dans vos pays ainsi que sur le patrimoine et les pratiques qui leur sont associés, de courts diaporamas ou vidéos (nous vous conseillons de ne pas dépasser 30 secondes) ou même de retransmettre en direct vos événements. Veillez à inclure des descriptions, des citations ou bien des faits intéressants pour accompagner les images ainsi que les hastags.

Pensez aussi à importer vos images de paysages ruraux, et de patrimoine et pratiques associés, dans la [banque d'images](#) de l'ICOMOS (vous devrez [créer un compte](#) pour ce faire, si vous n'en avez pas déjà un). Dans tous les cas, merci de veillez à bien avoir les droits des images que vous postez.

### **Informez-nous de vos évènements !**

Veillez informer le Secrétariat international de l'ICOMOS des événements prévus pour le 18 avril au plus tard le **17 mars 2019** afin que nous puissions les publier sur le site Web de l'ICOMOS et partager vos activités avec tous les membres de l'ICOMOS à travers le monde. Cependant, envoyez-nous les informations même si vous manquez la date limite.

Veillez envoyer les informations à: [calendrier@icomos.org](mailto:calendrier@icomos.org) en utilisant le format ci-dessous (veuillez utiliser des phrases courtes pour permettre une présentation concise, et mentionner "Evénement du 18 avril – [votre Comité]" dans l'objet du courrier électronique) :

#### **Titre de votre évènement**

Qui ? **Organisateurs**

Quoi ? **Courte présentation de l'évènement**

Quand ?

Où ? **Pays, ville, adresse**

Contact officiel

Site web officiel

Pièces jointes : **Affiche / brochure**

### **Contribuer à notre campagne annuelle de dons !**

Cette année alors que nous célébrerons ce 18 avril notre patrimoine et le travail bénévole de plus de 10 000 membres de l'ICOMOS pour à le protéger et le conserver, nous vous invitons tous à faire un don pour aider l'ICOMOS à s'acquitter de sa importante mission. Chaque don compte - petit ou grand. L'ICOMOS déborde d'idées et de personnes prêtes à donner de leur temps et de leurs connaissances. Souvent, une petite somme suffit pour lancer une activité bénéfique pour beaucoup.

Cliquez [ici](#) pour accéder à notre campagne de financement participatif en ligne.

**Nous espérons recueillir au moins 25 000 € cette année auprès de nos membres et amis qui souhaitent aider l'ICOMOS à avoir un impact encore plus grands sur la conservation du patrimoine culturel.**

Nous vous serions reconnaissants de partager notre appel sur vos réseaux !